



Le Conseil d'Etat

2654-2024

Département fédéral de justice et police
Monsieur Beat Jans
Conseiller fédéral
Palais fédéral Ouest
3003 Berne

Concerne : reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2022/1190 modifiant le règlement (UE) 2018/1862 en ce qui concerne l'introduction dans le système d'information Schengen (SIS) de signalements pour l'information concernant des ressortissants de pays tiers dans l'intérêt de l'Union (Développement de l'acquis de Schengen)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a bien reçu votre courrier du 10 avril 2024, par lequel vous avez invité les Gouvernements cantonaux à se prononcer dans le cadre de la procédure de consultation citée en marge.

Après en avoir pris connaissance avec intérêt et attention, nous vous informons que le Conseil d'Etat est favorable aux dispositions contenues dans le projet et n'a pas d'observations particulières à formuler à son sujet.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle Righetti-El Zayadi

La présidente :

Nathalie Fontanet